



LE FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE URBAINE

**L'ACCÈS AU CRÉDIT : UN DÉFI MAJEUR
POUR L'AGRICULTURE URBAINE**



EDITORIAL

par Moussa SY, Coordonnateur IAGU-BAU moussa@iagu.org

Les fonctions sociales économiques et environnementales de l'agriculture urbaine sont de plus en plus reconnues à travers le monde. Ce secteur d'activités sort ainsi progressivement de l'anonymat grâce aux études et recherches portant sur plusieurs aspects le concernant (accès au foncier et à l'eau, organisation des producteurs, accès au marché, qualité des produits, etc.). Mais l'agriculture urbaine souffre encore de son défaut d'articulation avec les politiques d'urbanisme et agricoles.

Ainsi, en dépit de sa reconnaissance comme secteur porteur, elle ne bénéficie pas encore de toute la considération dont elle mérite de la part des services techniques étatiques et encore moins des institutions de financement. Les initiatives développées pour renforcer et élargir les capacités d'action et d'intervention des producteurs urbains sont freinées par les difficultés d'accès au crédit et au financement.

Ces difficultés ne sont pas spécifiques à l'agriculture urbaine et font partie intégrante des contraintes des activités du secteur informel. Mais elles se posent avec plus d'acuité dans le domaine de l'agriculture urbaine. En effet, à la différence de l'agriculture

rurale, l'agriculture urbaine est exercée sur des espaces réduits et ayant un statut foncier généralement précaire. Il est extrêmement difficile de trouver des producteurs urbains en possession d'un document juridique reconnu attestant de leur lien avec la terre.

En outre, l'accès à l'eau est également une équation pour les producteurs urbains au regard du primat accordé par les pouvoirs publics à la satisfaction des besoins en eau potable aux populations. En plus, l'agriculture urbaine, en dépit des résultats d'études et de recherches, disponibles depuis quelques années, reste encore un secteur d'activités méconnue notamment au niveau de sa dynamique interne (caractéristiques agro-écologiques et mode d'organisation des exploitants) et surtout de sa rentabilité effective.

Au regard de ces quelques caractéristiques, l'agriculture urbaine est considérée comme un secteur à haut risque d'investissement pour les institutions de financement. Celles-ci développent ainsi peu de stratégies pour se rapprocher des exploitants agricoles urbains qui sont pourtant une clientèle potentielle.

Même les rares dossiers de demande de crédit présentés par les producteurs urbains, ne sont pas, dans la plupart des cas, étudiés de façon adéquate, en raison de l'existence dans ces institutions de financement d'un personnel qualifié en agriculture urbaine. Ce qui rend quasiment impossible la prise en compte des spécificités de l'agriculture urbaine dans les mécanismes d'octroi de crédit à ce secteur d'activités.

Dans ce numéro :

Editorial2

Actualités.....4

Focus sur le financement de l'agriculture urbaine.....6

Entretien avec le Directeur Général du ranch de Koba.....15

Entretien avec la Présidente de la COMABO....17

Bon à savoir..... 18



Les délais de mise en place et de remboursement des crédits et les taux d'intérêts fixés sont rarement en adéquation avec les cycles de production de l'agriculture urbaine.

A la lumière de ce qui précède, il n'est pas exagéré de considérer que nous sommes en présence de deux agents économiques dont chacun ignore royalement les logiques et dynamiques qui structurent l'autre. L'établissement d'un partenariat entre eux est ainsi entravé par le manque d'information des structures de crédit sur les caractéristiques et les potentialités de l'agriculture urbaine et la méconnaissance par les producteurs urbains des opportunités et conditions d'accès au financement.

Pourtant l'agriculture urbaine, au regard de son dynamisme marqué par la diversité de ses systèmes de production et la pluralité des acteurs intervenants, constitue une opportunité pour les structures de crédit d'augmenter leur portefeuille clients. De même, les producteurs urbains ont largement besoin des structures de crédit pour renforcer leurs activités agricoles et les inscrire dans une orientation plus professionnelle.

La volonté des producteurs agricoles urbains de professionnaliser leurs activités s'accompagne de besoins qui ne peuvent être pris en charge par les subventions auxquelles ils sont le plus habitués.

Mais, il est illusoire de penser que la contrainte d'accès au crédit et au financement peut être uniquement résolue par les producteurs agricoles urbains et les structures de financement. En effet, d'autres acteurs ont un rôle important à jouer pour minimiser les risques et renforcer la confiance. Ainsi, l'implication des

décideurs politiques est attendue pour sécuriser les sites de production à travers un statut foncier approprié et mettre en place des fonds de garantie ou des lignes de crédits. Aussi, la contribution des services techniques agricoles et des ONG est-elle nécessaire pour renforcer les capacités des producteurs et les accompagner dans la mise en œuvre d'innovations techniques et organisationnelles. Ce sont là autant de gages qui pourraient permettre de rapprocher les producteurs urbains des structures de financement et les engager dans une collaboration bénéfique pour les deux parties.

La question du financement du développement en général et de l'agriculture urbaine en particulier est d'une brûlante actualité et il se comprend aisément que cette thématique soit au centre du présent numéro de votre bulletin « *Villes Agricoles* ». Quelques expériences de financement de l'agriculture urbaine y seront présentées. La rubrique **Bon à savoir** présentera les techniques de production de chou ainsi que les vertus de la consommation de ce légume.

Bonne lecture et merci de nous envoyer vos contributions sur le thème et vos observations sur votre bulletin « *Villes Agricoles* ».

ACTUALITES

par Fanta Cissao, Secrétaire de Direction de l'IAGU-BAU, cisrine@yahoo.fr

Cérémonie récréative et éducative avec les femmes du groupement kibidoué, de la Coopérative Maraîchère de Bobo-Dioulasso (COMABO) et de l'association Yeelen à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la femme, le 8 mars.

La journée a été marquée par une animation folklorique et par une causerie sur les vertus de choux-pommés. La causerie a permis d'apporter les réponses aux différentes questions suivantes : comment laver les choux ? Quelles sont les principales recettes à base de choux ? Quelle sont les valeurs nutritives de choux ? En outre, la journée récréative a été l'occasion de primer trois femmes bénéficiaires de l'Initiative « *Promotion des Filières Agricoles Porteuses* » qui se sont le plus distinguées par leur sérieux, leur engagement et leur application des innovations techniques promues par l'Initiative. La rencontre a été rehaussée par la présence du Maire de Bobo.

février et avril 2011 à la mise à jour du Plan Stratégique de l'Agriculture Urbaine (PSAU).

A cet effet, plusieurs rencontres ont été organisées afin d'identifier les actions déjà menées et formuler de nouvelles orientations stratégiques.

En plus des membres des groupes de travail, ces rencontres ont enregistré la présence de personnes-ressources qui ont permis d'alimenter les réflexions.

A la suite de la mise à jour du PSAU, un document de synthèse a été élaboré et sera présenté prochainement au Conseil municipal pour approbation. La commune de Bobo-Dioulasso disposera ainsi de son document d'orientation politique en matière d'agriculture urbaine.

Plaidoyer national sur l'agriculture urbaine à Bobo-Dioulasso

L'IAGU et ses partenaires se sont engagés dans une dynamique de plaidoyer pour l'intégration de l'agriculture urbaine dans les politiques de développement du Burkina Faso. De façon spécifique, les résultats attendus sont les suivants :

- L'agriculture urbaine est intégrée dans le programme national de sécurité alimentaire,
- Un point focal sur l'agriculture urbaine est désigné au sein du Ministère en charge de l'agriculture,
- Des données sur l'agriculture urbaine sont collectées de façon systématique.

En vue d'atteindre ces résultats, une équipe de plaidoyer a été mise en place et est composée entre autres, de représentants du Réseau des



Vue des participants à la cérémonie

Plateforme Multi-Acteurs (PMA) sur l'agriculture urbaine à Bobo-Dioulasso

Mise à jour du plan stratégique sur l'agriculture urbaine

Les groupes de travail mis en place au sein de la PMA ont procédé entre



Organisations de la Société civile pour la Sécurité Alimentaire Durable (ROSSAD), de l'Association des Professionnels de l'Irrigation Privée et des Activités Connexes (APIPAC), de la Mairie de Bobo-Dioulasso.

En plus, une étude sur la contribution de l'agriculture urbaine à la sécurité alimentaire a été conduite. A cet effet, une rencontre de restitution a été organisée.



Photo IAGU-BAU, avril 2011

Vue des participants à l'atelier

Atelier local de systématisation de l'Initiative PROFAUP à Bobo-Dioulasso

Un atelier local de systématisation de l'initiative de la Promotion des « **Filières Agricoles Urbaines Porteuses** » (PROFAUP) s'est tenu le 14 avril 2011 dans les locaux de l'IAGU-BAU. A travers cet atelier, il s'agissait de partager les résultats du rapport de systématisation de l'initiative PROFAUP conduite depuis janvier 2009, de s'accorder sur les leçons et recommandations concernant la mise en œuvre de l'initiative PROFAUP et d'identifier les éléments d'apprentissage pour la mise en œuvre, dans le futur, d'une telle initiative à Bobo en particulier et au Burkina en général. L'atelier a connu la participation des personnes-ressources et de partenaires impliqués dans l'exécution des activités de l'Initiative.

Atelier régional de systématisation de l'Initiative PROFAUP

L'atelier régional de systématisation de l'Initiative PROFAUP s'est tenu du 27 au 30 avril à l'hôtel « *Le Prestige* » à Orodara.

La rencontre a réuni les acteurs directs de l'Initiative ainsi que les personnes-ressources dont les services ont été sollicités pour des activités ponctuelles. Elle a ainsi enregistré, entre autres, la présence de la deuxième adjointe du Maire de Porto Novo (Bénin), des équipes d'exécution de l'Initiative à Bobo-Dioulasso et à Porto-Novo et des membres de la coordination régionale de l'Initiative.

L'objectif de l'atelier était de partager les résultats des rapports sectoriels de systématisation de l'Initiative PROFAUP conduite à Porto-Novo et à Bobo-Dioulasso entre janvier 2009 et avril 2011, de favoriser le partage d'expériences entre les acteurs de Bobo et de Porto Novo, de s'accorder sur les leçons et recommandations concernant la mise en œuvre de l'Initiative PROFAUP en Afrique de l'Ouest francophone et enfin d'identifier les éléments clés d'apprentissage pour la mise en œuvre, dans le futur, d'une telle initiative en Afrique de l'ouest francophone.

En conclusion, les participants ont convenu sur des actions futures à mener pour consolider les acquis.



Photo IAGU-BAU, Avril 2011

Vue des participants à l'atelier.

FOCUS SUR LE FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE URBAINE

MALIKA : EXPÉRIMENTATION D'UN MÉCANISME DE GESTION PARTICIPATIVE D'UN FONDS AGRICOLE

Marie Sophie NDONG, Institut Africain de Gestion Urbaine, Dakar marie@iaqu.org, Youga Niang, ISRA CDH, Dakar youniang_1956@yahoo.fr; Al Assane Samb, consultant alassano@yahoo.fr; Oumy Niang, consultante

Dans le cadre de son programme de recherche-action **Décharge de Mbeubeuss : Analyse des impacts et amélioration des conditions de vie et de l'environnement de Diamalaye**

(Malika), l'IAQU sur financement du Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI), a mis en œuvre, après une large phase de recherche, quelques projets pilotes pour atténuer les incidences de la décharge. Dans ces projets pilotes, un volet important a été accordé au financement des activités de l'économie locale dont le maraîchage.

Une pratique ancienne de maraîchage

Malika, est une des communes d'arrondissement de la ville de Pikine, (Sénégal). Elle abrite, la plus grande décharge municipale de la mégapole sénégalaise. Située au cœur de la zone des Niayes, Malika est une grande zone de cultures maraîchères pratiquées sur de petites surfaces durant toute l'année avec des techniques de production rudimentaires.

Malgré la précarité des conditions de production, le maraîchage à Malika approvisionne la population urbaine de Dakar en légumes frais pour satisfaire la forte demande nutritionnelle. Les

revenus générés par la pratique agricole permettent à au moins 43% de maraîchers d'assurer les dépenses liées aux besoins quotidiens de la famille mais également d'assurer entièrement le refinancement des activités agricoles.

Près de 57% des maraîchers affirment que leurs revenus ne permettent pas la prise en charge convenable des besoins familiaux. Toutefois, en raison de la cherté des intrants, des risques liés à l'environnement de la décharge et des faibles capacités d'investissement, certains maraîchers n'exercent leurs activités de production que pendant une campagne. Ce qui constitue un manque à gagner important au regard des possibilités agro-écologiques de mener chaque année trois campagnes de production.

Une agriculture autofinancée par les producteurs

Le financement des activités maraîchères à Malika s'opère à 98% sur fonds propres. Une infime minorité (2%) des maraîchers s'appuie sur les réseaux familiaux (tontines). La zone de Malika compte pourtant plusieurs institutions de financement (structures bancaires et de microcrédits) qui ne sont pas sollicités par les maraîchers. Les agriculteurs de Malika, à cause du caractère rotatif de leur investissement, de leur faible



solvabilité et de leur méconnaissance de l'épargne ne peuvent pas accéder aux opportunités de crédits disponibles. À cela, il faut ajouter l'insécurité foncière, car l'absence de garantie sur les terres ne favorise pas le financement à long terme. Sans titre foncier réel, l'hypothèque du terrain auprès d'une banque s'avère impossible.

Une expérience participative et inclusive

Le projet « **Décharge de Mbeubeuss : Analyse des impacts et amélioration des conditions de l'environnement de Diamalaye (Malika)** » a durant sa phase recherche décrit l'activité maraîchère pratiquée à Malika et montré l'impact exercé par la présence de la décharge sur cette activité. Au terme de cette phase, des recommandations ont été données dans le sens d'une réorientation de la pratique de l'agriculture dans cette zone contigüe à la grande décharge municipale de Mbeubeuss. Ainsi, une diversification des activités agricoles à travers l'introduction de pépinières forestières, fruitières et de plantes ornementales pourrait contribuer à améliorer les revenus des agriculteurs. Toutefois, un désir renouvelé de poursuivre la pratique du maraîchage dans la zone par les producteurs et la sollicitation répétée de disposer d'un financement de l'agriculture de cette population a donc encouragé la mise en place d'un fonds, à l'instar d'autres cibles de l'initiative du PURE, pour leur accès au crédit. La cherté des intrants, leurs faibles capacités d'investissement et la difficulté d'accès aux crédits sont les contraintes au développement des activités agricoles des maraîchers. Au regard de leur situation foncière précaire,

les producteurs maraîchers ne bénéficient pas de crédits dans les institutions financières.

L'objectif de ce fonds n'est pas de financer les gros investissements des maraîchers mais d'appuyer la production agricole de Malika à travers un meilleur accès aux intrants et aux petits matériels agricoles. Le principe est de sortir des pratiques stéréotypées des institutions financières traditionnelles. Il s'agit aussi de définir avec les populations bénéficiaires des modalités les plus appropriées de remboursement effectif. Le mode de gestion du fonds présente plusieurs avantages :

- Initiation et expérimentation d'un mécanisme d'autogestion d'un fonds de crédit pour les populations bénéficiaires. La participation a été au centre de la mise en place de ce fonds. Forums et réunions ont permis de débattre sur le montant, le taux, la durée, les critères pour être bénéficiaire, le mode de remboursement, le déroulement, les pièces à fournir. Les propositions suivantes sont ressorties : le mode de financement est individuel, la durée est de 3 à 9 mois, le taux de remboursement est de 5% du montant, le mode de remboursement est trimestriel soit un remboursement après chaque production.
- La maximisation du montant alloué aux bénéficiaires : La domiciliation d'un fonds dans une institution financière nécessite la rétribution à l'institution des frais de gestion dont le taux lié au montant est prédéfini par la structure financière.



- Dans ce cas de figure, l'équivalent de ces frais est reversé dans la caisse du GIE pour son fonctionnement. Par ce principe, les cibles disposent en plus d'un fond de crédit pour les membres, d'un appui financier pour les frais de fonctionnement du GIE.
- Le renforcement des capacités des membres sur les principes de microfinance : La mise en place de ce fonds a également nécessité une formation en gestion de crédit pour les membres du bureau.

Le contrat de prêt a été libellé au nom du GIE des maraîchers de Malika et de l'AGU. Les garanties proposées sont les cautions solidaires et la responsabilité des membres du bureau.

Le choix des personnes bénéficiaires de la ligne de crédit, l'évaluation des besoins et la détermination des montants octroyés pour chaque producteur ont été attribués au GIE des maraîchers sous la responsabilité du bureau du GIE. Ces éléments ont été obtenus après concertation et quelques critères, afin d'être en phase avec les objectifs du projet et d'assurer la durabilité de l'action ont été au préalable définis par le projet à savoir : être maraîcher, habiter Malika, avoir une expérience d'au moins 5 ans dans la pratique maraîchère.

En définitive, 4 955 000 FCFA ont été distribués à 39 maraîchers avec un montant variant entre 50 000 et 150 000 par producteur.

L'équipe du projet a mis à disposition les services d'un consultant pour le suivi des remboursements et la gestion des fonds. Le remboursement s'effectue tous les trois mois correspondant à une fin de campagne et à une date préalablement connue de tous les producteurs.

LES AXES DE LA RECHERCHE-ACTION

L'initiative « Décharge de Mbeubeuss : Analyse des impacts et amélioration des conditions de vie et de l'environnement de Diamalaye (Malika) » est un programme de recherche action financée par le CRDI et a comme objectif de développer les connaissances sur les incidences de la décharge sur les populations riveraines en particulier, sur leur état de santé et sur leurs activités économiques, mais également sur l'environnement. Il s'organise autour de six composantes majeures que sont :

1. la caractérisation de la décharge à travers la catégorisation des déchets et le comptage des flux de personnes, matières et de ressources à la décharge de Mbeubeuss ;
2. la caractérisation de l'état de l'environnement avec les analyses de l'eau et du sol;
3. l'étude socio-économique des ménages de Diamalaye, Darou Salam et des récupérateurs ;
4. la santé à travers une approche éco-systémique ;
5. l'élevage de volaille et de porcs ; le maraîchage.

Le programme est articulé autour de trois grandes phases : une première consacrée à la recherche, une deuxième qui vise la formulation et la mise en œuvre de projets pilotes et une troisième phase de dissémination de résultats.

AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AU CRÉDIT DES PRODUCTEURS AGRICOLES URBAINS : UNE EXPÉRIENCE INNOVANTE À PORTO NOVO

Par Eugène K. A GLELE, Programme Analyse de la Politique Agricole (PAPA) de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB), gkae2000@yahoo.fr

Porto-Novo, la capitale de la République du Bénin couvre une superficie de 50,5 km² avec une population de 223.552 habitants dont 52% de femmes. Cette ville compte plus de 2976 actifs répartis dans 1332 ménages agricoles. Les activités agricoles interviennent dans la production végétale, la production animale et halieutique ainsi que la transformation et la commercialisation des produits agricoles.

Dans le cadre de l'initiative PROFAUP, une étude sur le financement de l'agriculture urbaine a été conduite en 2010 avec l'appui de la Fondation RUAF à travers le Bureau Agriculture Urbaine de l'Institut Africain de Gestion Urbaine (IAGU-BAU).

Cette étude réalisée par une structure de crédits a révélé que les producteurs urbains éprouvent des besoins élevés d'accès au financement et au crédit agricole. Peu de producteurs ont recours aux services financiers et financent leurs activités à partir de leur épargne mobilisée généralement sous forme de tontine. Les tracasseries administratives pour accéder aux crédits et la peur de ne pas en obtenir, les amènent à adopter une telle attitude. Les producteurs qui demandent de crédit n'obtiennent qu'une infime partie de leurs besoins souvent en retard. Ce qui ne facilite pas l'utilisation judicieuse des fonds obtenus. Pour pallier cet état de choses, les participants à la restitution de ladite étude en avril 2010 ont proposé la mise sur pied d'une équipe de plaidoyer pour faciliter l'accès des agriculteurs urbains de Porto-Novo au crédit et au financement.

Le comité est composé comme suit :

- Le consultant ayant conduit de l'étude sur le financement de l'agriculture urbaine ;
- Un représentant de la Mairie de Porto-Novo en la personne du Chef du deuxième Arrondissement ;
- L'assistant technique de l'IAGU au Bénin ;
- Deux représentants des Institutions de Micro Finance (IMF) basées à Porto-Novo ;
- Deux représentants des organisations de producteurs urbains à Porto-Novo.

Les travaux de l'équipe de plaidoyer ont consisté dans un premier temps à inventorier les lignes de crédit disponibles auprès des IMF. Ce qui a permis d'identifier une ligne de crédit susceptible d'intéresser les agriculteurs urbains car il s'agit d'un crédit à faible taux d'intérêt (5% l'an) pour lequel les IMF bénéficient d'un refinancement par le Cadre Général de la Gestion des lignes de Crédit (CGGC) aux producteurs et transformateurs agricoles du Bénin. Le CGGC qui est sous tutelle du Ministère des Finances est un organe de refinancement à moindre coût des IMF qui acceptent d'accompagner le développement agricole.

L'équipe de plaidoyer a servi ensuite d'interface entre les IMF et les producteurs en appuyant ces derniers dans la rédaction des plans d'affaires qui furent soumis aux IMF pour étude et financement.

L'originalité de cette approche réside dans le fait que les canevas de plan d'affaire ont été élaborés de commun accord avec les IMF.

Il s'agit en fait d'un crédit fonds de roulement (voir photo) de montant individuel variant entre 50.000 FCFA (7,61 Euros) et 100.000 FCFA (15,23 Euros), mais les bénéficiaires sont membres d'un groupement de production qui leur assure la caution solidaire.

Les bénéficiaires de ce premier lot sont répartis entre trois groupements maraîchers. Le crédit est octroyé à un taux d'intérêt de 0,83% par mois et la durée du prêt est fixée à quatre mois pour couvrir un cycle de production maraîchère.

Cette opération pilote sera rééditée en cas de succès pour satisfaire la demande solvable en crédit numéraire ce qui en fera un « **revolving fund** » dont le montant ira crescendo.



Le crédit facilite l'acquisition d'intrants et



de matériels agricoles



Vue d'un site maraîcher à Porto-Novo

UNE LIGNE DE CRÉDIT AU PROFIT DE L'HORTICULTURE URBAINE À DAKAR, SÉNÉGAL

Par Mama TOURE DIENG, FAO Sénégal, mama.toure@fao.org

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet GCP/SEN/061/SPA « **Promotion de l'utilisation d'une eau de qualité en appui à l'agriculture urbaine et périurbaine** », il est mis en place une ligne de crédit au niveau du Fonds de Développement et de solidarité Municipal (FODEM) pour accompagner les producteurs et productrices horticoles.

Contexte

Le projet « *Promotion de l'utilisation d'une Eau de Qualité en appui à l'Agriculture Urbaine et Périurbaine* » a démarré en Juin 2009 pour une durée de deux (2) ans avec un financement du Gouvernement Espagnol.

Il vise à améliorer la disponibilité et l'accès à une eau de qualité au service d'une agriculture urbaine et périurbaine durable en vue de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la génération de revenus des habitants de Dakar.

Les acteurs ciblés par le projet sont les maraichers de la Grande Niayes qui s'étend de la Patte d'Oie à Pikine et ceux engagés dans le micro-jardinage dans les 19 Communes d'Arrondissement de Dakar.

Les objectifs spécifiques du projet sont:

- Renforcer la sécurité foncière des producteurs,
- Mettre en place des réseaux d'irrigation alimentés par les eaux épurées des stations de Cambérène et Patte d'Oie,
- Alimenter en eau les sites de production de micro-jardins à partir de bornes de la Sénégalaise des

eaux à tarif préférentiel ou les doter de pompes manuelles,

- Renforcer les capacités des bénéficiaires pour une utilisation des bonnes pratiques agricoles en vue d'une intensification durable des cultures, une bonne utilisation des eaux et un entretien efficace des ouvrages et équipements mis en place par le projet,
- Faciliter de l'accès au crédit.

Les partenaires techniques du projet sont des structures étatiques (ONAS, SDE), ONG (ENDA RUP), et organisations de producteurs (UPROVAN).

La mise en place de la ligne de crédit fait partie des stratégies de pérennisation du projet car elle permet aux acteurs de faire face aux différents besoins financiers relatifs à la prise en charge des factures d'eau, d'intrants de qualité, des frais d'entretien des ouvrages.

CONDITIONS D'ACCES AU CREDIT

Eligibilité

Sont éligibles à cette ligne de crédit :

- Les producteurs (trices) évoluant dans l'Agriculture urbaine et périurbaine dans la Grande Niayes de Pikine (Patte d'Oie, Cambérène, Pikine et Guédiawaye) et les femmes engagées dans le microjardinage dans le Département de Dakar.
- Ces producteurs peuvent contracter des prêts individuels ou collectifs par le biais d'organisations de base (GIE, associations, groupements de producteurs) légalement reconnues.



- Minimum 02 ans d'existence pour les organisations de base

Conditions

Les conditions d'accès à la ligne de crédit sont les suivantes :

Age : 18 - 60 ans pour les individus

Montant :

- Pour les individuels: **(50 000F à 500 000 FCFA pour le micro jardin et jusqu'à 1500 000 FCFA pour le plein champ).**
- Pour les organisations de base: **(1000 000 FCFA pour celles s'activant dans le micro jardin et 2 000 000 FCFA pour le plein champ).**
- Taux d'intérêt : 6 %
- Durée maximale : 24 mois
- Ouverture d'un compte auprès de la Mutuelle d'Épargne et de Crédit de la Municipalité (MECMU ou auprès d'une mutuelle agréée par le FODEM).
- Exploiter un champ (**micro jardin ou plein champ**) depuis au moins cinq ans.
- Résider dans la zone du projet.

Garantie :

Pour les individuels :

- Caution morale du Groupement d'origine du demandeur ou de la structure fédérative.
- Garanties réelles : nantissement du matériel d'exploitation, nantissement des biens acquis.

grâce aux ressources des prêts et des fonds propres, hypothèque des récoltes ou aval.

Pour les Organisations de base:

- Nantissement des biens acquis grâce aux ressources des prêts, engagement par écrit et légalisé selon le besoin de la personne morale garantie réelle ou aval.
- Différé : 4 mois compte tenu du temps de récolte,
- Frais de dossier et de gestion: **2000 FCFA.**

Pièces à fournir

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- Demande de prêt dûment remplie par le promoteur ou l'Organisation de base.
- Photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité.
- Certificat de résidence datant de moins de 3 mois.
- Récépissé de l'Organisation de base.
- Documents de garantie (obligatoire).
- Présentation de facture pro forma pour l'achat du matériel.
- Présentation de projet.

Le comité de crédit du FODEM sera renforcé par des représentants de l'UPROVAN et ceux de la Cellule de Coordination des activités micro jardins.

Pour de plus amples informations:

*FODEM : 3, Rue Amadou Assane
Ndoye X Béranger Ferraud BP 32228
Ponty-Dakar Sénégal*

Tel : 00 221 33 842 74 42

LE FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE URBAINE À NOUAKCHOTT

Par Bafodé Minté, Consultant, bafode@iagu.org

Demande et offre de financement de l'agriculture urbaine et périurbaine à Nouakchott

Cet article est extrait de l'étude de cas sur le financement des agriculteurs et agricultrices urbains de Nouakchott, conduite auprès de 98 producteurs et 24 institutions de financement. Elle a été réalisée entre 2006 et 2007 par l'IAGU avec l'appui du Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI).

Nouakchott compte sept sites de production maraîchère qui couvrent 158 hectares répartis entre 4070 exploitants environs. 87.63% de ces producteurs agricoles urbains sont membres de coopératives qui œuvrent essentiellement pour l'accès à l'eau et à la sécurité foncière de leurs membres. Elles ne plaident généralement pas pour un meilleur accès au financement des acteurs de l'agriculture urbaine.

Les composantes de l'agriculture urbaine à Nouakchott sont : le maraîchage, l'arboriculture, la floriculture, l'élevage, la commercialisation et l'aviculture. Les trois principales activités sont les suivantes :

- Le maraîchage avec 56.12% des pratiquants constitue la première activité de l'agriculture urbaine à Nouakchott,
- La commercialisation avec 30.94 %,
- L'élevage 7.91%.

Les autres activités de l'agriculture urbaine sont faiblement pratiquées à Nouakchott pour des raisons sans doute liées à la problématique de l'eau.

La pratique de ces activités exige une disponibilité permanente de l'eau.

Les besoins d'investissement annuels moyens du maraîchage de ces producteurs sont estimés à 15 814 420 Ouguiya Mauritanien (UM) soit 39 2.9.76 Euros ou 25 726 476 FCFA, pour dégager une marge annuelle moyenne de 29 744 220 (UM) soit 73 765.66 Euros ou 48 387 101 FCFA.

Les besoins de financement annuel moyen de l'élevage d'ovins-caprins sont estimés à 5 435 (UM) soit 13.47 Euros ou 8 836 FCFA par tête pour dégager un profit de 4 369 (UM) soit 10.83 Euros ou 7 104 FCFA par tête.

Ces besoins de financement font recours à deux types de crédits : le crédit à court terme pour financer les charges opérationnelles (intrants, matière première et main d'œuvre) et le crédit à moyen terme pour financer les équipements.

Malgré l'importance des besoins de financement, 59 % des producteurs préfèrent recourir aux tontines pour financer leur besoins.

Pour rappel, le système de tontine est un regroupement de personnes par catégorie socioprofessionnelle, par lien de parenté, par groupe d'amis etc. Le montant à cotiser, ainsi que la période sont définis à l'avance par les membres à leur convenance.

Un tirage au sort est effectué à chaque échéance pour permettre à un membre d'empocher le montant collecté.



Une pénalité est souvent exigée pour les retardataires. Le système de tontine n'exige pas le paiement d'intérêt.

L'offre de financement aux producteurs est constituée de crédit à court terme, qui ne correspond pas le plus souvent aux besoins des agriculteurs urbains.

Les délais de remboursement varient de 3 à 24 mois, avec une moyenne de 12 mois environ. L'attitude de méfiance des institutions de financement résulte de la méconnaissance de l'agriculture urbaine et des risques y afférents. En plus, les institutions de Micro finance mauritaniennes souffrent d'un manque de moyens financiers pour satisfaire la demande.

Le secteur de la commercialisation est plus financé que les autres, les taux d'intérêt sont élevés (0 à 18%) et les montants accordés sont faibles.

75% des crédits octroyés sont issus des Mutuelles/Coopératives d'épargne et de crédits, et 17 % sont issus des ONG ou projets étatiques. Les montants des crédits individuels sont supérieurs à ceux des crédits collectifs.

Cela confirme que les coopératives n'encouragent pas la caution solidaire. Les crédits collectifs servent généralement au financement de l'achat des équipements collectifs ou des activités de la coopérative,

par exemple la clôture de la parcelle d'une coopérative. Pour les crédits individuels, ils sont utilisés pour financer la campagne agricole ou cycle d'élevage ou l'achat d'équipements individuels.

Pour une meilleure prise en charge de l'agriculture urbaine

L'agriculture urbaine n'est pas prise en compte dans le cadre du financement de l'agriculture et peu d'institutions de financement s'intéressent à ce secteur. Il faudrait souligner que l'équilibre financier des structures de crédits, notamment les institutions de microfinance, est relatif. Ainsi, elles ne sont pas en mesure de satisfaire pleinement la demande des producteurs agricoles urbains.

Pour cela, l'étude avait formulé les recommandations suivantes :

- Le partage des résultats de cette étude entre les différents acteurs,
- La nécessité d'adapter les produits financiers aux besoins des producteurs,
- Adapter les outils de gestion des institutions de financements pour prendre en compte la spécificité des activités agricoles urbaines.



Planches de laitues sur le site maraîcher de Dar Naïm (Nouakchott)

ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU RANCH DE KOBA

Entretien réalisé par Fanta CISSAO et Bafodé MINTE

Avec le crédit, nous sommes passés du marché national au marché international dixit M. Bougoum

Comment présentez-vous votre organisation

Nous sommes une organisation spécialisée dans l'exportation de fruits et légumes.

La première activité, c'est la banane, que nous achetons à Banzon, Bama, Desso, Nasso et Banakélédaga et que nous faisons murir pour vendre sur le marché local.

La seconde activité concerne l'exportation du haricot vert dont nous préfinançons la production en amont en donnant les intrants et les pesticides aux producteurs et ainsi, c'est nous qui fixons le prix à la récolte en accord avec les producteurs évidemment.

La troisième activité concerne les mangues que nous exportons aussi.

Pendant les périodes où il n'y a pas de mangues, nous collectons les mangues précoces qui sont dans les concessions à Kuinima, Dogona et dans les villages environnants.


En ce sens, nous travaillons avec des pisteurs qui sont formés à la récolte des mangues parce que les mangues destinées à l'exportation demandent beaucoup d'exigence. Les pisteurs, eux à leur tour, forment des coupeurs qui s'approvisionnent en mangues avec les producteurs et nous revendent. Nous, nous choisissons les mangues de qualité, à un prix convenu pour l'exportation.

Après les mangues précoces, en période de mangues abondantes, les mangues viennent de Banfora, Orodara, Toussiana, même parfois dans les villages environnants de Sikasso.



Photo FAGU-BAU, Juin 2011

M. Issiaka Bougoum, Directeur Général



Avez-vous déjà bénéficié de services d'une banque ou d'une structure de micro finance ?

Oui, nous avons déjà bénéficié d'un financement au près d'une banque grâce au concours de l'APIPAC. Ce financement nous a permis d'étendre nos activités dans la sous région (au Mali et au Niger etc.).

Si oui, quelles sont ces institutions ?

C'est la Banque Commerciale du Burkina (BCB) qui nous a financé.

Quelles ont été les conditions d'accès au financement ?

Pour accéder au financement, il fallait :

- Etre un acteur ;
- Avoir un compte qui date de 3 mois à la banque ;
- Etre membre d'une structure d'appui comme APIPAC ;
- Apporter un fond de garantie de 50% en espèces et en nature.

Le crédit est remboursable sur un an avec possibilité de paiement mensuel ou trimestrielle. Nous avons procédé au paiement par mois.

Notre garantie était constituée d'un nantissement de notre matériel et d'un apport d'espèce bloqué par la banque.

Comment appréciez-vous les conditions d'accès mises en place par les institutions de financement ?

Les conditions d'accès sont acceptables mais le taux d'intérêt est trop élevé, 12%. Si la banque pouvait le revoir à la baisse.

Quelle appréciation faites-vous des services rendus par les institutions de financement aux organisations de producteurs ?

Nous pouvons dire que la procédure d'acquisition a été rapide car nous avons pu obtenir le financement en 10 jours au maximum.

Nous pensons que cette diligence est due au fait que nous avons bénéficié de l'appui de la structure APIPAC.

Les services offerts par la BCB ont-ils eu une incidence positive sur vos activités ?

Oui, ils ont eu une incidence positive, car nous avons constaté le développement de nos activités, du marché national, nous sommes passés sur le marché international comme par exemple l'exportation des bananes vertes au Mali et au Niger.

Quelles sont vos propositions pour améliorer l'accès des organisations, groupement aux financements ?

Nous souhaitons que les institutions de financement demandent uniquement la caution solidaire aux groupements comme garantie, si celles-ci sont bien organisées. Il faut que l'acquisition du financement soit effectuée en temps opportun pour profiter à l'activité concernée en cours.

Quel est votre mot de la fin à propos de vos relations avec les institutions de financement ?

Les institutions de financement doivent se rendre compte qu'il y a des jeunes débutants qui veulent développer leur activité et qui n'ont pas de fond de garantie, ni immobilière, ni titre foncier.

Nous pensons qu'il serait mieux de voir d'autre mode de garantie comme par exemple le nantissement du matériel de travail, ou bien qu'il y ait des structures qui peuvent les appuyer dans l'acquisition du financement.

ENTRETIEN AVEC LA PRESIDENTE DE LA COOPERATIVE MARAICHERE DE BOBO-DIOULASSO (COMABO)

Entretien réalisé par Fanta CISSAO et Yawarè YE

Comment présentez-vous votre coopérative ?

Nous sommes une coopérative composée de 15 femmes actuellement. La coopérative a vu le jour en 2007. Nous faisons la culture maraichère, nous cultivons le chou, la tomate, le haricot vert, le concombre, la salade, l'oignon, etc. que nous vendons sur le marché local.



Nathalie KIENOU, Présidente de COMABO

Comment financez-vous vos activités de production ?

C'est à partir de nos cotisations que nous faisons par mois 500FCA/membre, que nous arrivons à financer nos activités maraichères. Chaque membre peut prendre un crédit à partir de la caisse pour financer sa production et rembourser avec un taux d'intérêt de 10%. Ce taux d'intérêt permet de fructifier l'argent que contient la caisse de la coopérative.

La COMABO a-t-elle déjà reçu un crédit ou une subvention ?

Nous n'avons jamais pris de crédit car nous avons essayé d'en acquérir auprès de la caisse populaire et d'une banque et les conditions d'octroi ne nous avaient pas convenu. Nous avons donc renoncé.

Par contre, la coopérative a déjà reçu des subventions venant de la part de l'Institut Africain de Gestion Urbaine et la FAO qui étaient composées de semences, de matériels, d'engrais et d'insecticides.

Quelles sont les difficultés rencontrées en matière de financement des activités de production ?

Nos difficultés sont d'ordre organisationnel. Depuis le départ de l'ex présidente et du secrétaire général, j'assume le rôle de présidente, de trésorière et de secrétaire général en même temps. Alors que pour faire un retrait d'argent à la caisse, il faut la présence de ces trois personnes. Donc, nous sommes entrain de vouloir asseoir un nouveau bureau pour pallier ce problème de disponibilité d'argent pour le financement des activités. Aussi, notre épargne n'est pas à mesure de satisfaire la totalité de nos besoins en financement.

Quel est votre mot de la fin à propos de vos relations avec les institutions de financement ?

Nous demandons aux institutions de financement de revoir le délai de paiement des crédits qui est très court (4 mois). Si elles peuvent le ramener à 1an, ça nous arrangerait car nous souhaiterons prendre des crédits pour combler le manque.

BON A SAVOIR

Technique de production des choux pommés et ses vertus médicinales

Le chou (*Brassica oleracea*) est une plante de la famille des Brassicacées ou des crucifères originaire d'Europe. Il a fait depuis la nuit des temps l'objet de plusieurs sélections par les chercheurs et qui ont abouti à de nombreuses variétés.

Les caractéristiques principales des choux pommés en particulier s'observent par leur tige courte appelée trognon et par leurs feuilles très larges, arrondies, plus ou moins allongée ou aplatie. Ils comprennent trois groupes :

- les **choux cabus** ou choux verts à feuilles vertes lisses, ondulées, légèrement plissées qui sont consommés cuits en soupe ;



Figure 1: le chou milan



Figure 2: chou cabus

- les **choux de milan** à feuilles de couleur vert olive, cloquées ou frisées qui se consomment à la façon des choux cabus ;

- les **choux rouges** également cabus mais à feuilles rouges, qui se mangent crus en salade ou cuits.



Figure 3: chou rouge

La production de chou est fortement présente au Burkina Faso avec des rendements très intéressants surtout en saison sèche. Mais, il existe actuellement des variétés adaptées à toutes les périodes (saison sèche, saison hivernage).

Les variétés adoptées en saison sèche sont : l'Express cross, le KK CROSS, le HF1 BRECO etc. en hivernage, les variétés adoptées sont : le KK CROSS, le HF1 AFRICA CROSS etc.

Valeurs nutritionnelles et médicinales

Tous les choux sont pleins de vertus nutritionnelles. Ils contiennent du soufre, des minéraux tel que le calcium et renferment les vitamines C, E et A.

La richesse du chou en fibres permet de réguler le transit intestinal.

Des études montrent qu'une consommation fréquente du chou réduit les cancers digestifs.

Le chou soigne plusieurs maladies : Diarrhée, hémorroïde, dysenterie, brûlures, migraines, sinusite, yeux irrités, conjonctivite, convulsions, abcès, anémies, angines, etc.



Culture

Exigence

La culture du chou pommé est très largement répandue dans les zones à climats variés. C'est une espèce qui possède la faculté de s'adapter facilement dans presque toutes les zones.

Le chou est très exigeant en nutriments. Il préfère une terre riche en matière organique.

Semis

La culture du chou s'effectue par le semis en pépinière de plein terre ou en bac selon le choix du producteur.

Pour la réussite de la pépinière, il faudra prendre les précautions suivantes : éviter d'installer la pépinière sous un ombrage, utiliser l'eau chaude ou un produit chimique pour désinfecter la pépinière, protéger avec une voile ou une ombrière, etc.

Pour la production d'un hectare de chou, il faut 200 à 300 g de semences pour 100 m² de pépinière. La durée de germination est de 4 à 5 jours et la durée en pépinière est de 20 à 30 jours au maximum.

Plantation des choux

Vingt jours à un mois environ, il faut procéder à la préparation des planches qui vont recevoir les plantules de chou. Prendre soin de fertiliser ces planches avec de la bonne fumure organique ou du compost bien décomposé.

Les écartements entre les lignes et les plants sont déterminés en fonction des besoins de calibre de chou recherché par le producteur.

Cependant, pour obtenir des calibres de chou plus gros, on peut choisir des écartements suivants : 40 cm entre les

lignes et 35 cm entre les plants.

Entretien des choux après le repiquage

Les opérations d'entretien sont : les sarclo-binages, l'apport d'eau, l'apport des nutriments (NPK et Urée) et le traitement sanitaire. En outre, pour créer l'aération entre les plants, un mois environ après le repiquage, il faudra procéder à la récolte des premières feuilles de préférence tôt le matin et tard le soir ou tout au moins en temps de faible ensoleillement. Mais cette opération ne doit pas excéder plus de deux semaines car elle risquerait de jouer sur la phase de pomaison donnant de petits calibres.

Pour les apports de fumures minérales, ils devront être fractionnés. La première fraction en NPK sera apportée deux semaines après le repiquage et la deuxième fraction en urée sera apportée 10 jours à 2 semaines après le premier apport d'engrais.

Protection des cultures de chou

Les ennemis de chou fréquemment rencontrés sont : les pucerons cendrés, la noctuelle de chou, la teigne de crucifère etc.

Dans le souci de préserver notre environnement et aussi protéger les consommateurs contre les effets néfastes des pesticides chimiques. Il est préférable d'utiliser les insecticides naturelles - par exemple les graines de *neem* - et les insecticides homologués et spécifiques aux cultures maraîchères (des produits qui ne durent pas sur les plants). Les insecticides de ce genre se trouvent sur le marché, mais il est nécessaire de se renseigner auprès d'une personne avertie avant de les acheter.



Rendement

Le rendement moyen est de 30 tonnes à l'hectare.

Récolte-stockage-conservation

Pour s'assurer de la maturité des choux, la technique consiste à appuyer sur le sommet de la tête avec les doigts. Une sensation de résistance traduit la fermeté du chou.

La récolte de chou se fait avec un couteau en coupant la partie de la tige qui porte les racines et en laissant 3 ou 4 cm de tige avec la pomme du chou et en enlevant les feuilles du bas qui sont pleines de terre.

On pourrait également la faire en sectionnant la pomme et en laissant les racines dans le sol.

Pour le stockage, il s'agit de garder les choux dans un endroit bien aéré, à l'ombre et en petit tas.

En ce qui concerne le transport des choux vers le marché, il faut éviter les sacs en plastiques et les préférer aux sacs en jute. Les choux peuvent être conservés sur pieds pendant plusieurs semaines, mais à conditions d'arrêter les arrosages et en couvrant le sol avec la paille pour garder un peu d'humidité sous les plants. Cette opération permet d'éviter l'éclatement des pommes de chou.

RÉFÉRENCES

- *INADES-FORMATION-Burkina Faso et CTA. Les cultures maraîchères Tome 2. Avril 2003.*
- « *Chou commun* » in http://fr.wikipedia.org/wiki/Chou_commun
- Roger PFAFF, Santé, Les plantes médicinales, comment les utiliser? in <http://mada.forumactif.com/u45>
- UNCPB, INERA et FAO. Boîte à outils pour la formation de facilitateurs sur l'intensification et la diversification des systèmes de production au Burkina Faso, Septembre 2007.

VILLES AGRICOLES

Le bulletin de l'agriculture urbaine en Afrique de l'Ouest francophone

Edité par l'IAGU-BAU
BP 104, Tél. : 20 98 16 54
Email : iagu.aup@iagu.org
Bobo-Dioulasso, Burkina Faso

Directeur de publication : Moussa SY

Rédacteur en chef : Fanta CISSAO

Ont collaboré à la réalisation de ce numéro :
Yawarè YE, Bafodé MINTE, Marie Sophie NDONG, Youga NIANG, Al Assane SAMB, Oumy NIANG, Eugène K.A GLELE et Mama TOURE DIENG

Maquette/montage : IAGU-BAU